

Décision

Générale

colonial

Décision n° 963 31/07/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 11 du 01/09/1953

Date de publication
31 juillet 1953

Date du numéro
1 septembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Idriss Farah, Somali Gadabourcy Bahaber Ali, est engagé, pour compter du 1er août 1953, en qualité de chef de quartier (Quartier n° 5), en remplacement de M. Aden Issa, décédé. M. Idriss Farah sera assimilé, au point de vue traitement, à un auxiliaire 8e échelon.